



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Salles de spectacles : Paris

Question écrite n° 8894

## Texte de la question

M Jean-Paul Fuchs demande a M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire de bien vouloir lui preciser la destination finale des salles d'opera parisiennes : Bastille, Garnier et Favart, et de lui faire connaitre la situation envisagee en matiere d'orchestre pour ces memes salles.

## Texte de la réponse

Reponse. - Depuis la nomination de M Pierre Berge comme president de l'Association des theatres de l'Opera (palais Garnier, salle Favart, Opera de la Bastille), la vocation et la destination finales de ces theatres ont ete precisees : le Palais-Garnier sera consacre a l'art choregraphique, afin de permettre l'elargissement de l'activite parisienne du ballet de l'Opera de Paris et l'accueil des compagnies invitees ; l'Opera de la Bastille sera un equipement de production et de diffusion lyriques avec sa grande salle de 2 700 places, la salle modulable et les ateliers de fabrication de decors ; quant a la salle Favart, sa destination finale doit etre precisee dans le cadre general d'un equilibre de programmation entre le Palais-Garnier et l'Opera de la Bastille, mais egalement le Theatre des Champs-Elysees et le Theatre musical de Paris. Apres la presentation d'Atys et de Platee, la salle Favart sera temporairement fermee pour travaux (amelioration de l'acoustique de la salle et creation d'un monte-orchestre, travaux d'hygiene et de securite). Le probleme de l'orchestre intervenant dans ces salles doit etre envisage au regard de la montee en regime de l'activite de l'Opera de la Bastille. En raison de leur technicite, les dispositifs sceniques de ce nouvel opera necessiteront en effet une periode de rodage durant laquelle l'orchestre de l'Opera de Paris devrait pouvoir apporter ses prestations aux spectacles choregraphiques presentes au palais Garnier. Un dispositif de cet ordre est actuellement a l'etude. Au-dela de cette periode, les prestations musicales devraient etre precisement adaptees aux besoins des programmations annuelles.

## Données clés

**Auteur :** [M. Fuchs Jean-Paul](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8894

**Rubrique :** Musique

**Ministère interrogé :** culture, communication, grands travaux et bicentenaire

**Ministère attributaire :** culture, communication, grands travaux et bicentenaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 janvier 1989, page 414